

Virage majeur pour le Centre ACER

Par Hélène Cossette

Yves Bois, directeur général
du centre ACER

Jouissant d'une excellente réputation dans les milieux scientifiques, le Centre de recherche, de développement et de transfert technologique acéricole (le Centre ACER) entend maintenant se rapprocher davantage de l'industrie et des producteurs acéricoles, affirme son nouveau directeur général, Yves Bois. « Nous ne voulons plus être perçus uniquement comme un centre de recherche de type universitaire. Nous voulons être reconnus comme la référence dans l'industrie », lance cet agronome qui apporte au Centre une expertise bienvenue en gestion de laboratoires de contrôle de qualité et d'un centre collégial de transfert de technologies.

Ce virage majeur fait suite à un vaste processus de planification quinquennal amorcé par M. Bois à l'approche de l'échéance de la convention du Centre avec ses partenaires financiers, dont Citadelle. Dès son entrée en poste, en mars 2009, il a vite constaté que le Centre se concentrait principalement sur la recherche et que les autres volets de sa mission, tels le développement et le transfert technologique, s'étaient étiolés depuis sa création, en 1997.

De plus, si le Centre menait des travaux de recherche typiquement appliquée, notamment sur la définition des saveurs du sirop, l'efficacité

énergétique ou les normes d'entaillage, le milieu acéricole le percevait néanmoins comme étant davantage axé sur une recherche fondamentale privilégiant la mise au point d'applications et le développement des connaissances à valoriser dans l'industrie. « Nous en avons conclu qu'il nous fallait être plus à l'écoute du milieu et maintenir un meilleur équilibre entre la recherche ponctuelle pour répondre à des besoins précis et celle visant à faire avancer la connaissance à plus long terme », résume M. Bois.

Aussi le plan stratégique 2010-2015 propose-t-il d'accroître le volume de recherche appliquée, de développement et de transfert technologique – ainsi que leur caractère applicable et adapté à l'industrie – dans trois axes principaux, soit le

développement des techniques de production et de transformation, le contrôle et l'amélioration de la qualité et de l'innocuité des produits de l'érable, de même que la valorisation et l'exploitation durable de la ressource.

Au cours des cinq prochaines années, M. Bois entend d'ailleurs faire croître sensiblement le nombre de contrats provenant du secteur privé. « Pour l'année 2010, nous en sommes presque à 50 % de revenus autogénérés, se réjouit-il. Pour les seuls contrats privés de l'industrie, on parle d'une valeur de 700 000 \$ pour 2010, contre à peine 17 000 \$ en 2009! »

INTÉGRATION DU BUREAU DE CLASSIFICATION

Un élément majeur du plan stratégique est l'intégration du Bureau de classification du sirop aux activités du Centre ACER. En effet, en vertu d'une entente conclue en 2009 avec la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, c'est une filiale du Centre ACER qui gère désormais cette fonction auparavant confiée en sous-traitance à l'entreprise Cintech agroalimentaire.

Si cela ne change rien pour les producteurs acéricoles – l'équipe qui prélève les échantillons et vérifie les paramètres de contrôle de qualité demeure la même –, il en va tout autrement pour le Centre ACER. Le premier avantage de cette nouvelle responsabilité est qu'elle lui donne accès à 200 000 échantillons. « Or, en recherche, l'échantillonnage est le nerf de la guerre : ça prend du temps et c'est cher! Il y a donc toute une synergie à développer entre les activités de classement et de recherche », croit le directeur général.

L'autre avantage est que cette diversification donne au Centre les moyens de ses ambitions. « Sous l'angle opérationnel et administratif, cela nous permet de réaliser des économies d'échelle et d'avoir accès à une banque de personnel qui nous connaît déjà », ajoute-t-il.

Rappelons que le Centre ACER emploie actuellement 14 personnes et compte trois points de service : l'érablière expérimentale de 17,2 hectares de Saint-Norbert (logeant une usine-pilote, des



La nouvelle approche du Centre ACER : la croissance dans une logique commerciale

VENEZ
PROFITER DE
NOS SUPERBES

PROMOTIONS
SUR LES

PRODUITS
SAISONNIERS
!

LES ÉQUIPEMENTS D'ÉRABLIÈRE

LES ÉQUIPEMENTS D'ÉRABLIÈRE CDL INC.
257, route 279, Saint-Lazare (Québec) G0R 3J0
Tél.: 418-883-5158
Sans frais: 1-800-361-5158
Téléc.: 418-883-4159

CDL BEAUCE
776, 8e rue Est
La Guadeloupe (Québec) G0M 1G0
Tél.: 418-459-6218
Sans frais: 1-800-459-6218
Téléc.: 418-459-3210

CDL CABANO
15, route 185
Cabano (Québec) G0L 1E0
Tél.: 418-854-5158
Sans frais: 1-877-854-5158
Téléc.: 418-854-1118

LES ÉQUIPEMENTS D'ÉRABLIÈRE GUY MAHEUX
8, rang Saint-Jean-Baptiste
Saint-Aurèle (Québec) G0M 1M0
Tél.: 418-593-3805 / 593-3804
Téléc.: 418-593-3804

CDL SHEFFORD
2981, route 112
Shefford (Québec) J2M 1C6
Tél.: 450-539-2225
Téléc.: 450-539-0500

Baie des Chaleurs, Gaspésie-Sud et Nord-Est du Nouveau-Brunswick
Claude Fecteau
Tél.: (418) 865-2041
Fax: (418) 865-1363
Cell.: (418) 865-3365

Bas-St-Laurent-Est
Patrick Lang
Tél.: (418) 899-1273
Fax: (418) 854-1118
Cell.: (418) 860-6008

Bas-St-Laurent-Ouest
Jacques St-Pierre
Cell.: (418) 860-7447

Beauce-Est
Guy Maheux
Cell.: (418) 226-7803

Beauce et Lotbinière (autoroute 20 S)
Serge Fortier
Tél.: (418) 642-2939
Fax: (418) 642-2636
Cell.: (418) 883-5594

Beauce-Sud et Amiante
Yves Asselin
Tél.: (418) 335-6713
Fax: (418) 459-3210
Cell.: (418) 222-3367

Frontenac-Amiante et Bois-Francs
Lionel Turmel
Tél.: (418) 253-6768 (soir)
Fax: (418) 253-6755
Cell.: (418) 389-7045 (jour)

Lanaudière
Guy Breault
Tél.: (450) 834-6454
Fax: (450) 834-6454
Cell.: (450) 916-7805

L'Islet Ouest, Bellechasse, Québec, Île d'Orléans, Côte-de-Beaupré
Dominic Desnoyers
Tél.: (418) 883-3710
Fax: (418) 883-4159
Cell.: (418) 569-1310

Mégantic, Coaticook
Carl Plante / Réjean Plante
Tél.: (418) 443-2494
Fax: (418) 443-1208
Cell. 1: (819) 578-9890
Cell. 2: (819) 578-9039

Montmagny, l'Islet, Kamouraska
Stéphane Pelletier
Tél.: (418) 359-2200
Fax: (418) 356-2976
Cell.: (418) 356-6100

MRC d'Arthabaska, Drummondville et Asbestos
Jocelyn Dumont
Tél.: (819) 478-0342
Cell.: (819) 350-8383
Fax: (819) 478-0342

Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse
Réjean Pelletier
Tél.: (506) 739-7682
Fax: (506) 739-8077
Cell.: (506) 740-0511

Ontario et Estrie
Germain Fortin
Cell.: (450) 525-2232

Portneuf, Mauricie et Lotbinière (autoroute 20 N)
Daniel Guay
Tél.: (418) 875-4609
Fax: (418) 875-4454
Cell.: (418) 873-0098

Témiscamingue
Yan Gaudet
Cell.: (819) 629-4157

Vallée de la Matapédia et Gaspésie-Nord
Daniel Bélanger
Tél.: (418) 629-5652
Fax: (418) 629-3084
Cell.: (418) 629-0639

Valleyfield et Montérégie-O.
Yvan Bourdeau
Tél.: (450) 826-0349
Fax: (450) 826-0349
Cell.: (450) 370-6307

www.cdl-dallaire.com

laboratoires et des bureaux administratifs), le laboratoire de recherche physicochimique et microbiologique de Saint-Hyacinthe, et l'emplacement de Saint-Antoine-de-Tilly affecté aux activités d'inspection du sirop, où l'on dénombre près de 80 employés en période de pointe.

RETOUR EN FORESTERIE

Le plan stratégique propose en outre de réinvestir de façon importante en foresterie, dans la

mesure où l'exploitation durable des érablières est une préoccupation majeure pour l'industrie. En partenariat avec le MAPAQ et les intervenants de la région, le Centre ACER pilote un projet de trois ans visant à établir une nouvelle base de recherche sur le site de l'ancien Centre d'expérimentation et de transfert technologique en acériculture du Bas-Saint-Laurent, à Pohénégamook. Au moment d'écrire ces lignes, au début août, le recrutement d'un ingénieur forestier et d'un agent de transfert technologique était en cours.

« L'industrie acéricole est en croissance, explique M. Bois. Au Témiscouata, en particulier, de nombreux agriculteurs obtiennent des droits d'exploitation sur des terres publiques. Il nous faut donc trouver une manière de cohabiter avec les coupes de bois. »

On expérimentera aussi à Pohénégamook de nouvelles techniques, comme le chaulage. « Nous savons déjà que cela a une influence positive sur la croissance des érables, rappelle M. Bois. Mais personne n'a encore quantifié les avantages financiers du chaulage pour un acériculteur, ni évalué son impact la quantité de sève produite ou sa qualité. C'est le genre de travaux que nous ferons au Témiscouata. »

Pour sa part, l'érablière expérimentale de Saint-Norbert accueillera aussi un nouvel agent de transfert technologique, qui aura notamment pour tâche de d'élaborer des cours et des documents de vulgarisation. « Il y a actuellement un vide dans la chaîne de transfert des connaissances. Sur 7000 producteurs acéricoles au Québec, seulement 800 seraient rejoints par les clubs d'encadrement et les conseillers du MAPAQ », déplore M. Bois.

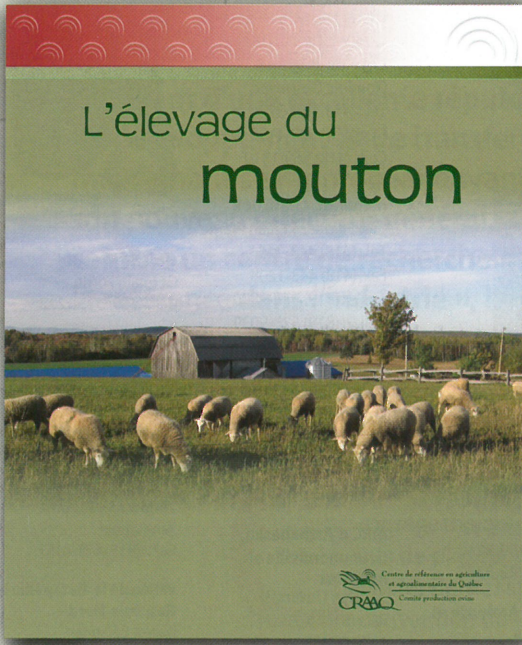
La nouvelle approche du Centre ACER, c'est la croissance dans une logique commerciale, poursuit-il. Le Centre souhaite donc établir des partenariats stratégiques dans les régions du Québec et avec d'autres centres de recherche, en plus de diversifier encore davantage son offre de service. D'après Yves Bois, le Centre pourrait, par exemple, offrir aux acériculteurs des services de vérification ou d'étalonnage des équipements.

L'expérimentation et la certification des nouveaux équipements et procédés font aussi partie des priorités du plan stratégique. Yves Bois jongle d'ailleurs avec l'idée de créer, comme cela se fait dans d'autres industries, un label de certification du type « ACER-tested » (testé ACER). « Ce n'est pas encore fait, mais c'est vers cela qu'on se dirige », promet-il.

Site Web : www.centreacer.qc.ca 

*Procurez-vous
cette nouvelle édition
dès aujourd'hui!*

Le *Guide Production ovine*
devient *L'élevage du mouton*



AD 001
2010, 500 pages
90 \$ + tx

- Mis à jour par des experts
- Des informations essentielles sur tous les aspects de l'élevage

www.craaq.qc.ca/publications

Pour tout renseignement supplémentaire, contactez le service à la clientèle au 1 888 535-2537 ou 418 523-5411

 Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec